

# Cessons de décourager la vocation musicale des enfants

LE MONDE | 23.08.2012 Par Murielle Radault, professeur d'éducation musicale, mère d'élèves

On entend parfois dire que les Français seraient moins "musiciens" que d'autres. C'est tout à fait faux. En France, la demande de musique est énorme. Mais nous sommes le seul pays au monde à proposer un parcours d'apprentissage aussi aberrant. Erigé en bête noire par des générations d'enfants, le solfège y occupe une place démesurée. Non seulement ce système verrouille et castre, mais, de surcroît, il le fait de manière erratique et incohérente.

J'aime les conservatoires. Ces maisons de la musique permettent un apprentissage où l'individuel avance de pair avec le collectif, une des manières les moins onéreuses de pratiquer un instrument auprès de bons professeurs, merveilleux privilège dont tant d'adultes ont le regret. Une faille : l'enseignement du solfège. Désormais appelée "formation musicale" (FM), cette matière mobilise les élèves pour un temps environ 3 fois supérieur à celui de leur cours d'instrument. Elle se compose de deux cycles de cours obligatoires de quatre ans chacun où des hordes d'enfants se rendent sans joie. Trop longs (jusqu'à deux heures hebdomadaires), les cours de formation musicale grèvent l'emploi du temps de l'élève.

L'ineptie des contenus est effarante. Des écoliers du primaire planchent durant des séances entières sur des partitions d'orchestre ou des qualifications d'intervalles. Or, ce type de connaissances ne correspond pas à leur évolution psychique : ce qu'un grand adolescent assimilerait en quelques séances, aucun enfant ne le comprend. Au mieux, il les apprendra par coeur. Au pire, elles le dégoûteront à jamais de la musique.

Cette intellectualisation précoce est d'autant plus pernicieuse qu'elle fait perdre de vue les paramètres élémentaires : rythme, lecture, chant. On invente alors des systèmes de soutien, censés pallier l'indispensable travail de base, non effectué en cours, qui ponctionnent encore davantage le temps de l'enfant... tout cela pour aligner deux croches noires !

Trop de cours ont des contours flous. Il en résulte un stress diffus, notamment pour les familles qui n'ont aucun moyen de suivre leur progéniture. Un épisode insolite s'est déroulé au conservatoire Frédéric-Chopin (Paris 15e). Après un temps de préparation fort bref, un enfant de 10 ans poursuit à l'oral son "parcours de lecture" en clé de *sol* sans prendre garde au changement de clé. Au lieu de l'interrompre pour lui signaler son erreur, le jury le laisse terminer puis divise sa note par deux comme s'il était entendu qu'il ne savait pas lire la clé de *fa*. Or cet élève pratique le violoncelle depuis plusieurs années (un instrument qui se lit en clé de *fa*). Directeur et conseiller aux études, pourtant avertis, n'y trouvent rien à redire.

Après quelques années d'un tel régime, on comprend mieux la fonte massive des élèves. En juin, le tableau d'affichage apposé dans le hall de ce même conservatoire recense 105 enfants à l'examen de fin de premier cycle et 71 reçus, soit un taux d'échec proche des 30 %. L'année suivante, ils ne sont plus que 49 candidats et, quatre ans plus tard, en fin de second cycle, il n'en reste que... 27, à peine plus du quart, dont certains ont déjà entamé leurs études supérieures !

Aucune précision quant au détail des notes et des compétences évaluées. Un mot : maintien ou passage, assorti d'une litanie hallucinante de commentaires, tous négatifs. On chercherait en vain l'ombre d'un encouragement. Dans un lieu fréquenté par la fine fleur des élèves en termes d'écoute et d'investissement, on reste pantois devant ce formidable gâchis. Files d'attente interminables ou réseaux téléphoniques saturés dès l'ouverture des inscriptions disent un fort désir de musique. Que devient le beau vivier d'amateurs qui manifeste son adhésion à travers des déplacements souvent trihebdomadaires ?

Un audit des conservatoires parisiens a eu lieu récemment. Axé sur des aspects comptables, sociologiques et organisationnels, un rapport d'avril 2010 relève qu'un professeur de FM comptabilise moins d'élèves que ses collègues et préconise... le remplissage de la classe. On oublie de préciser que la demande concerne l'apprentissage d'un instrument et non la FM. Le secret ? Celui-là même qui résume toute pédagogie de l'enfant : être exigeant sur du court. Le travail auprès des professeurs d'instrument (vingt minutes en début de cycle) en fournit un remarquable exemple.

Trois objectifs : 1. L'allègement des horaires de formation musicale : une heure hebdomadaire maximum en 1er cycle, une heure et demie hebdomadaire maximum en 2nd cycle. 2. La simplification des contenus : un cours clair et limitatif, une pratique régulière (non évaluée) du déchiffrage, des devoirs légers comportant une petite part d'écriture, la vérification du travail donné, celle des cahiers qui repartent dans les maisons. 3. Des examens axés sur la réussite de l'élève : mal conçues, certaines épreuves déstabilisent de bons élèves au lieu de leur permettre d'exprimer leur talent, créant d'inutiles souffrances. Assiduité, chant et rythmes préparés devraient garantir le passage dans la classe supérieure. La formation musicale doit soutenir et non parasiter un art qui, à l'âge des enfants, se vit avant de se penser.

# La lettre du musicien

Réponses à la tribune du Monde : "Cessons de décourager la vocation musicale des enfants"

DATE DE PUBLICATION : 31/08/2012

*Une tribune sur la formation musicale parue dans Le Monde ([voir ici](#)) a suscité la réaction de nos lecteurs.*

J'ai d'abord eu l'intention de reprendre vos virulents et violents arguments pour les attribuer à la noble matière que vous enseignez dans un collège. J'aurais ainsi pu donner mon avis sur la pratique de la flûte à bec, sur les programmes au collège, sur les pratiques de certains enseignants consistant à passer un DVD durant l'heure de cours, ou encore gloser sur les fabuleux projets de création autour de l'eau ou des percussions sur bidons en tôle ondulée, mais je me suis dit que cela était bien trop caricatural, et je ne pense pas que généraliser un cas particulier comme vous le faites, puisse rendre compte d'une quelconque réalité. De plus, je connais trop d'anciens élèves ou collègues, professeurs d'éducation musicale en collège, pour ne pas reconnaître leurs réelles qualités de pédagogues et de musiciens.

Il ne s'agit pas de la délicate question du solfège ou de la formation musicale, mais de la question de la transmission des savoirs.

Les contenus de formation de la FM (formation musicale) dans les conservatoires ne sont ni ineptes ni flous.

Les schémas d'orientation pédagogique des écoles de musique et de danse donnés par le ministère de la Culture, structurent le cursus des études musicales en 3 cycles. Chaque cycle comportant 3 à 4 années. Les cycles sont définis par des objectifs d'acquisitions et de savoir-faire. La philosophie générale partant de la création de la motivation de l'enfant à l'autonomie de sa pratique.

Chaque établissement établit ensuite son projet pédagogique en accord avec ce schéma d'orientation. La plupart des conservatoires sont structurés en départements pédagogiques. En général, le département formation musicale est très actif. Réunions de concertation et de réflexion, projets transversaux, formation continue, conseils de classe, projets de chant choral, travail avec les professeurs d'instruments sur de nouveaux dispositifs, formation musicale appliquée à l'instrument...

Les couloirs du conservatoire dans lequel je travaille connaissent, certains jours d'affluence, l'effervescence d'une ruche au printemps. Les élèves passant du cours de formation musicale (une heure en cycle 1) à celui de chant choral, puis à celui d'une pratique instrumentale collective... A les entendre chanter dans les couloirs ou rire aux éclats, je n'ai aucun doute sur leur énergie et motivation.

Personnellement, je clos l'année scolaire des élèves de première année, non pas par un goûter, mais par une séance à laquelle j'invite tous les parents. Le thème de ce cours, entièrement préparé et réalisé par les élèves est intitulé : "le résumé de l'année en 45 minutes". Je suis toujours ému de constater que le premier réflexe des élèves est de chanter, jouer sur leurs carillons, jouer les formules rythmiques en percussions corporelles, élaborer des jeux et les faire découvrir à leurs parents. Il n'y a rien de théorique et ni d'abstrait dans leur pratique. Le terrible réquisitoire que vous adressez à la formation musicale et à ses professeurs ressemble à une punition collective, et je ne connais rien de plus injuste que cela.

Enfin, pour conclure, on ne saurait faire croire que l'enseignement de la musique puisse se réduire à une activité de loisir. La motivation générée le professeur permettra au travail régulier de l'élève de développer ses compétences et de s'épanouir dans sa pratique artistique.

Cessons donc de décourager les enfants... d'aimer faire de belles choses.

*Laurent Subias, professeur de formation musicale depuis 17 ans, aujourd'hui au CRR Jacques-Thibaud de Bordeaux*

Je suis consternée.

Professeur, maman de trois élèves ayant fait le parcours conservatoire, je lis votre témoignage et je comprends votre révolte. Mais je ne peux accepter votre description qui stigmatise encore plus un corps enseignant composé de très nombreux acteurs passionnés et engagés dans la formation musicale des jeunes.

Il est impensable de décrire la formation musicale dans un tableau de généralités aussi sombres et accablantes, alors que l'évolution de nos pratiques pédagogiques, nourries d'une réflexion perpétuelle, ne cesse de progresser à travers la France.

J'ose espérer que les établissements dont les équipes pédagogiques persistent à s'enliser dans une logique stérile et dépassée basée sur le « maintien du niveau » sont de plus en plus rares.

Le taux d'échec que vous évoquez renvoie obligatoirement les directeurs concernés à une réflexion profonde sur la nature même de la formation musicale. Celle-ci, selon les différents contextes (historique, géographique...) résulte en une proposition qui tend de plus en plus vers un enseignement basé, dès les débuts, sur la pratique musicale, et où la formation musicale devient une responsabilité collective de l'équipe pédagogique, et non une discipline en soi. C'est un énorme changement qui s'opère très progressivement et non sans difficulté, tant les professeurs d'instrument et de formation musicale peuvent encore concevoir leurs rôles selon les modèles "anciens".

Mais cette réflexion et la mise en œuvre des nouvelles stratégies pédagogiques sont animées par des professionnels très investis, soucieux de préserver la motivation de l'élève qui doit trouver du sens, de la cohérence et du plaisir tout au long de son apprentissage.

Ainsi, par exemple, au moment de présenter l'entrée en cycle 2, l'évaluation globale, comportant une audition publique, a l'ambition de mesurer le développement de l'autonomie et la musicalité de l'élève dans une situation individuelle, en jouant et en chantant en groupe, sur un répertoire préparé et aussi sur des textes déchiffrés adaptés. L'évaluation de la compréhension du langage musicale est également en rapport avec sa pratique musicale.

Pour citer l'exemple du conservatoire de Bordeaux, la mise en pratique de ces principes d'enseignement en premier cycle a vu chuter les taux d'abandon d'une façon spectaculaire.

De cette façon, et pour terminer sur une note positive, je tiens à injecter votre tableau noir de grandes zones lumineuses et très sonores.

Sally Galet, auteur-compositeur, pédagogue